**CHARTE DE VIE PRIVEE**

Parce que la société OPTA COURTAGE S.A. accorde la plus grande importance à la confidentialité de vos informations, elle souhaite vous informer clairement sur la manière dont elle protège votre vie privée ainsi que sur les contrôles qu’elle réalise sur le respect de cette Charte.

Cette Charte vise à vous informer sur le traitement de vos données dont la responsabilité incombe à OPTA COURTAGE S.A.

**1. Le responsable du traitement de vos données**

OPTA COURTAGE S.A., est une société de courtage inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B118630. Elle est agréée en tant que courtier auprès du Commissariat aux Assurances de Luxembourg sous le numéro 2019CM001 et figure dans le « Registre des sociétés de courtage agréées au Grand-Duché de Luxembourg » disponible sur le site du Commissariat aux Assurances à l’adresse suivante  <http://www.caa.lu/fr/operateurs/intermediaires/societe-de-courtage> .

Sa Dirigeante agréée est Madame Catherine Zoller.

OPTA COURTAGE S.A. est autorisée à opérer au Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu’en Belgique, France, Espagne, Portugal, Pologne et Royaume-Uni sous le régime de la libre prestation de services.

En tant que responsable du traitement, au sens de la réglementation européenne en matière de protection de la vie privée, OPTA COURTAGE S.A. détermine les finalités et les moyens du traitement des données personnelles.

Vous pouvez adresser toute demande d’information complémentaire ou toute requête relative à vos données personnelles en utilisant les coordonnées ci-avant.

**2. En quoi consiste le traitement de données personnelles ?**

Les données personnelles comprennent toutes les informations concernant une personne physique identifiée ou identifiable comme le nom, sa photo, son numéro de téléphone par exemple.

Le traitement des données personnelles comprend toute opération possible sur ces données telles que leur collecte, leur enregistrement, leur utilisation ou leur conservation.

OPTA COURTAGE S.A. traite vos données personnelles à des fins liées exclusivement à son activité de courtage, sur la base de plusieurs fondements juridiques et veille à ce que seules les données strictement nécessaires soient traitées.

Vous n’avez aucune obligation légale de transmettre à OPTA COURTAGE S.A. vos données personnelles mais en cas de refus de nous fournir les données demandées, OPTA COURTAGE S.A. pourrait se retrouver dans l’impossibilité de remplir son rôle de courtier et ne pas pouvoir poursuivre de relation avec vous dans le cadre de sa mission.

**3. Quelles données personnelles sont traitées ?**

Dans le cadre de ses activités, et en fonction de votre situation particulière et dans le cadre de vos assurances vies et /ou de capitalisation, OPTA COURTAGE S.A. est susceptible de traiter les données suivantes :

* Des données relatives à l’identification telles que vos nom et prénom, sexe, adresse, date et lieu de naissance, nationalité
* Données de contact telles qu’adresse postale, adresse email, numéro de téléphone
* Des données sociodémographiques telles que votre situation familiale, matrimoniale, état civil, profession, etc.
* Des données relatives à votre patrimoine mobilier et immobilier
* Des données relatives à vos connaissances financières/produits, vos comportements en matière d’investissement
* Et toute autre information que vous fourniriez spontanément

OPTA COURTAGE S.A. ne traite pas de données sensibles telles que des données santé, à caractère racial ou ethnique, politiques, philosophiques, religieuses, ayant trait à l’appartenance syndicale ou à la vie sexuelle mais elle pourrait être amenée à traiter votre numéro d’identification fiscale qui est considérée comme une donnée sensible bénéficiant d’une protection particulière.

OPTA COURTAGE S.A. pourrait également être amenée à traiter des données personnelles relatives à d’autres personnes que vous comme vos enfants, votre partenaire, les bénéficiaire(s) de votre assurance-vie, vos représentants légaux, vos actionnaires/associés.

Si vous communiquez à OPTA COURTAGE S.A. de telles données, vous vous engagez à en informer les personnes concernées.

Enfin OPTA COURTAGE S.A. pourrait être amenée à utiliser les données obtenues de sources externes comme le partenaire financier (gestionnaire financier, family office, …) qui contacte OPTA COURTAGE S.A. en vue d’une collaboration à propos de votre dossier et ce, en toute transparence avec vous.

**4. Quand y a-t-il collecte ?**

OPTA COURTAGE S.A. collecte vos données lors de votre entrée en relation principalement mais aussi en cours de relation afin par exemple de mettre à jour vos données pour qu’elles restent correctes (votre pièce d’identité venue à expiration, changement concernant la composition de famille).

**5. Pourquoi OPTA COURTAGE S.A. traite-t-elle vos données ?**

La détermination de vos besoins et exigences

La fourniture de conseils

L’assistance dans la conclusion d’un contrat d’assurance-vie

La gestion de votre dossier client (rachat, versements complémentaires, arbitrages, liquidation).

La gestion des services demandés.

La prévention du blanchiment d’argent, de la fraude et du financement du terrorisme.

La mise en œuvre de ses obligations légales.

La réponse à toute demande légitime des autorités judiciaires ou de contrôle pour accéder aux données.

Le pré-remplissage de champs avec des données déjà connues du client lors de demande de produit/service additionnel.

**6. A quelles fins et sur quelles bases juridiques se fonde le traitement de vos données ?**

OPTA COURTAGE S.A. utilise d’abord vos informations personnelles pour exécuter un contrat ou des mesures précontractuelles.

OPTA COURTAGE S.A. peut être amenée à utiliser vos données personnelles afin de respecter ses obligations légales et réglementaires en matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, en matière de distribution d’assurances ou encore en matière fiscale et comptable.

Enfin, OPTA COURTAGE S.A. pourrait, sur base d’un intérêt légitime, traiter vos informations personnelles afin de protéger les biens de l’entreprise, prévenir les abus, fraudes et infractions, défendre et préserver ses droits ou ceux des personnes qu’elle représente lors de litiges, constituer des preuves.

**7. A qui vos données peuvent-elles être transférées ?**

La transmission est limitée au mandat que vous avez confié à OPTA COURTAGE S.A. :

* transmission à la compagnie d’assurance du contrat d’assurance-vie que vous avez signé par l’intermédiaire d’OPTA COURTAGE S.A.
* à un notaire pour les besoins d’un acte
* aux autorités et au régulateur afin de respecter ses obligations légales (notamment dans le respect de la Directive DAC 6)
* à la Banque

En aucun cas, OPTA COURTAGE S.A. ne transmet de données personnelles en dehors de l’Espace Economique Européen.

**8. Quels sont vos droits et comment les exercer ?**

Vous avez un droit d’accès permanent à vos données personnelles ; dans ce cadre, vous pouvez demander les informations suivantes :

* les catégories de données personnelles en possession d’OPTA COURTAGE S.A.
* les finalités du traitement
* les destinataires/catégories de destinataires

Si vos données sont inexactes, incomplètes, non pertinentes, OPTA COURTAGE S.A. les modifiera, voire les supprimera dans la mesure permise par la loi.

Vous pouvez demander, par courrier adressé à OPTA COURTAGE S.A., que certaines de ces données vous soient transmises en copie et ce, gratuitement.

Vous pouvez également à tout moment, par courrier adressé à OPTA COURTAGE S.A. obtenir l’effacement de vos données personnelles à condition que l’un des motifs suivants s’applique :

* les données ne sont plus nécessaires au regard des fins pour lesquelles elles avaient été collectées et traitées
* vous avez retiré votre consentement sur lequel était fondé le traitement
* vous vous opposez au traitement et il n’existe pas de motif légitime impérieux pour celui-ci
* les données font l’objet d’un traitement illicite
* les données doivent être effacées pour respecter une obligation légale

**9. Quelle est la durée de conservation de vos données ?**

Vos données ne sont jamais conservées au-delà du temps nécessaire au traitement pour lequel elles ont été collectées, la réalisation des finalités détaillées ci-avant.

La durée de conservation peut varier en fonction du type de données et des réglementations applicables. Par exemple, en application des réglementations de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, OPTA COURTAGE S.A. a une obligation de conservation des données y liées de 5 ans à partir de la clôture de la relation.

OPTA COURTAGE S.A. conserve également vos données aussi longtemps que les délais de prescription applicables ne sont pas écoulés afin de s’assurer de disposer des informations nécessaires pour se protéger de toute action judiciaire.

En général, vos données sont conservées pendant 5 ans après la fin de notre relation contractuelle.

**10. Une réclamation ?**

Si OPTA COURTAGE S.A. n’a pas pu vous donner satisfaction malgré tous ses meilleurs efforts pour veiller au respect de ses obligations légales et, en cas de contestation relative au traitement des données personnelles, vous avez la possibilité d’introduire une réclamation auprès de l’Autorité de protection des données luxembourgeoise, la Commission Nationale

pour la Protection des données via leur site  :www.cnpd.public.lu/fr/support/contact.html

ou à l’adresse suivante :

Commission Nationale pour la Protection des Données

1, avenue du Rock’n Roll

L-4361 Esch-sur-Alzette